



# Le Mini-Val « Juillet 2015 »

## À L'AGENDA



Le bureau municipal sera fermé du 20 au 31 juillet 2015. Veuillez prévoir vos demandes de permis pour le mardi 14 juillet en après-midi en prenant rendez-vous avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement, car il sera de retour le mardi 4 août.

### DATE À RETENIR POUR LE MOIS D'AOÛT

10 août Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h.



\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 260

Lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 6 juillet dernier, le 2<sup>e</sup> projet de règlement no 260 modifiant le règlement de zonage no 214 afin de modifier les usages autorisés dans les zones récréatives et les limites de la zone REC 2-2 a été adopté. Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Vous pouvez consulter ce règlement et venir signer le registre référendaire si vous êtes en désaccord avec celui-ci au bureau de la municipalité situé au 2991 chemin Saint-Léon. Également, vous pouvez voir l'avis public daté du 7 juillet concernant ce règlement qui est affiché au bureau municipal et à l'église afin de connaître la procédure à suivre.

### CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le 6 octobre 2014, le Conseil municipal de Val-Racine a adopté la résolution no 2014-258 afin de modifier le nom de la municipalité. Cette résolution a été acheminée au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et celui-ci a accepté la demande de changement de nom.

Dorénavant, toute correspondance et chèques émis devront être au nom de la Municipalité de Val-Racine au lieu de la Municipalité de la paroisse de Val-Racine.

---

2991, chemin St-Léon, Val-Racine (Québec) G0Y 1E1

Téléphone et télécopieur : (819) 657-4790

Courriel : [vracine@xplornet.com](mailto:vracine@xplornet.com) et site Internet : [www.municipalite.val-racine.qc.ca](http://www.municipalite.val-racine.qc.ca)

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont les lundis, mardis et mercredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h. Nous souhaitons votre précieuse collaboration afin de bien planifier vos visites en fonction de ces heures.

## COMPOST GRATUIT



Le compost est maintenant disponible gratuitement dans la cour du garage municipal. Le chargement et le transport sont au soin du preneur. N'oubliez pas que ce compost est à **USAGE RESTREINT**. Vous pouvez l'utiliser pour vos fleurs décoratives, arbres et pelouse. **IL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ** dans votre potager, pour les arbres fruitiers et pour les fleurs comestibles.

Nous vous recommandons fortement d'utiliser des gants, de porter des vêtements longs et d'utiliser des lunettes de sécurité pour protéger vos yeux dans le but d'éviter des infections. En terminant, c'est uniquement le compost qui vous est accessible dans la cour du garage. Nous vous remercions de votre compréhension.

## PERMIS DE BRÛLAGE



Entre le 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre, toute personne, désirant faire un feu de broussaille, doit **obligatoirement** faire la demande d'un permis qui sera émis gratuitement en contactant Renald Guay au 819-657-4531 (répondeur). Si vous n'avez pas de retour d'appel, veuillez contacter Adrien Blouin au 819-657-4524.

## *INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES*

### RALLYE-MAISON

Cent trente-neuf rallyes-maison ont été complétés et de ce nombre quarante-cinq participants ont obtenu une note parfaite. Un total approximatif de 1 245 \$ a pu être amassé pour permettre l'achat d'un barbecue et des accessoires de cuisson qui seront utilisés par divers comités de Val-Racine. Voici la liste des gagnantes et des gagnants :

- 1<sup>er</sup> prix de 75 \$ : Roger Goyette de Val-Racine
  - 2<sup>e</sup> prix de 50 \$ : Luce Blais de Val-Racine
  - 3<sup>e</sup> prix de 25 \$ : Carmen Giroux de Lac-Mégantic
- et 3 prix de participation de 10 \$ à Nicole Boulet de Lac-Mégantic, Robert Sorel de Weedon et Ginette Blouin de St-Jean-sur-le-Richelieu.



Félicitations à tous et un grand merci à Nicole Philippon qui a été l'instigatrice de ce projet de financement !

## RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LE SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE

Le porte-à-porte du 26 juin dernier afin de ramasser des bouteilles et des cannettes vides consignées a permis de récolter plus ou moins une centaine de dollars grâce à la générosité des gens.

Ces sous serviront à défrayer en partie les frais engendrés d'une future activité spéciale que les enfants vivront au SAE.



### PÉTANQUE



Les parties de pétanque ont lieu à tous les mercredis à 18 h 30 dans la cour du centre communautaire et ce durant tout l'été. Tous ceux et celles qui désirent se joindre à nous sont les bienvenus. Les Dynamiques de Val-Racine vous accueilleront. Les soirs de pluie, il y aura relâche.

### OFFRES DE SERVICE

- Vous avez des problèmes avec votre ordinateur? Je peux corriger ce qui ne va pas. Communiquez avec moi à l'adresse électronique suivante [duplessis.claude@gmail.com](mailto:duplessis.claude@gmail.com)
- Réparation d'électroménagers. Appel de service gratuit pour les gens de Val-Racine. Rik Electro au 819-657-4596.



### À VENDRE

- Un module d'armoire de cuisine, portes et tiroirs en latte de chêne incluant armoire de coin avec portes vitrées. Prix demandé : 250\$ négociable. Contactez Daniel au 819-657-1039.
- Un ensemble de laveuse et sècheuse pour 350 \$. Plusieurs sècheuses à partir de 50 \$ chez Rik Electro. Téléphone : 819-657-4596.



# PASSEZ UN BON MOIS !

## CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS EN BORDURE DU PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC

Le Parc national du Mont-Mégantic, une fierté régionale, est un milieu naturel impressionnant, doté d'une biodiversité faunique et floristique des plus intéressantes. Il représente également un pôle attractif important pour les visiteurs de la région. Pour en assurer la conservation, l'établissement d'une zone tampon en périphérie du parc serait bénéfique. Elle permettrait de maintenir les paysages naturels régionaux, tout en continuant à y pratiquer les usages qu'on y retrouve déjà (foresterie, acériculture, villégiature, agriculture, etc.).

Nature Cantons-de-l'Est, un organisme à but non lucratif dédié à la conservation de la nature, à l'éducation et à la sensibilisation aux milieux naturels, lancent ses jours-ci un vaste projet visant à mieux connaître le secteur situé en bordure du Parc national du Mont-Mégantic. Les propriétaires voisins du parc qui le désirent seront invités à accueillir des équipes de biologistes qui viendront parcourir leur propriété et leur remettre par la suite un cahier de propriétaire contenant toutes les découvertes qu'ils auront fait.

Vous serez bientôt contactés pour connaître votre intérêt à participer à cette opération d'acquisition de connaissances. Surveillez vos journaux locaux, vos bulletins municipaux ou votre boîte aux lettres. Une invitation s'y trouvera très bientôt !

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez joindre Nature Cantons-de-l'Est au (819) 569 9388 et demander Julie ou visiter notre site web : [www.naturecantonsdelest.ca](http://www.naturecantonsdelest.ca).

Lien pour le projet en périphérie du PNMM : <http://naturecantonsdelest.ca/conservation-zone-peripherique-parc-mont-megantic.html>

